

Tahir Çağa (1913-1995)

Le décès de Monsieur le Professeur Tahir Çağa, survenu le 12.12.1995 après avoir été gravement malade pendant le dernier mois, a provoqué une grande tristesse dans le monde universitaire et juridique Turc.

Né en 1913 à Beykoz, Istanbul, Professeur Çağa a obtenu sa licence en 1934 à la Faculté de Droit de l'Université d'Istanbul. Après avoir été élu par le concours du Ministère de la justice, il a été envoyé pour ses études de Doctorat à la Faculté de Droit et Sciences Politiques de l'Université de Zurich. Il a réussi à terminer son Doctorat de Droit à ladite Université en obtenant le degré de "summa cum laude" en 1939.

Suite à son retour en Turquie en 1940, il a exécuté sa profession en tant que juge dans les différents Tribunaux de Commerce jusqu'en juin 1953. En 1948 il a obtenu son agrégation à l'Université Istanbul. En 1953, où il était le Président de Tribunal de Commerce, il a commencé à enseigner d'abord le droit civil et puis le droit Maritime, Aérien à la Faculté de Droit de l'université d'Istanbul.

En 1962, il est devenu Professeur Titulaire et il a continué à enseigner à la Faculté de Droit d'Istanbul jusqu'en 1983, où il a pris sa retraite, après avoir exercé dernièrement Les fonctions de Président de la Section de Droit Privé et de la Chaire de Droit Maritime.

Il est l'auteur de nombreuses études et œuvres juridiques dans les différents domaines du Droit, notamment en Droit Maritime. Les livres en trois volumes de Droit Maritime qu'il a rédigés et qu'il a actualisés après sa retraite sont toujours enseignés à la Faculté de Droit d'Istanbul.

Pendant sa brillante carrière académique, il a participé à l'élaboration de plusieurs projets de loi, notamment le Code de Commerce. Il a aussi été pendant six ans membre du groupe national de La Cour Permanente d'Arbitrage.

Le décès du Professeur Çağa est une grande perte irréparable pour les milieux juridiques de notre pays. Les Annales offrent ses sincères condoléances à la Famille Çağa.